

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19102321

ile,

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

15 JUL. 2019

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0564 856 932

Nom

(en entier) : BUREAU CAUCHY C

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : RUE DU FORT D'ANDROY 5 - 5100 WIERDE

MONITEUR BELGE

22 -07- 2019

BELGISCH STAATSBLAD

Objet de l'acte : RENOUELEMENT COMMISSAIRE

* Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2019 :

a.L'assemblée confirme la décision de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la SCRL MAZARS Reviseurs d'Entreprises-Bedrijfsrevisoren, dont le siège social est établi à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Avenue Marcel Thiry 77 bte 4, RPM Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0428.837.889, elle-même représentée par Monsieur Philippe GOSSART, intervenue au cours de l'exercice précédent.

La durée de ce mandat est de trois ans, à compter de la date d'assemblée générale ordinaire de 2018 (exercices comptables 2018, 2019, 2020) et arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2021, statuant sur les comptes de l'exercice comptable 2020. La rémunération annuelle du commissaire est fixée à 3.500,00 € HTVA et sera indexée annuellement.

b.L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Michel CLAES, Madame Elodie VANTOMME et/ou Madame Myriam JACQUEMART, chacun pouvant agir séparément, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément au Code des sociétés et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour Bureau Cauchy C SA,
Myriam JACQUEMART,
Mandataire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).